

Le 1^{er} juillet 2015

Le fait rural en Rhône-Alpes

La plate-forme de l'observation sociale en Rhône-Alpes (Posra) publie une étude multi-thèmes sur les caractéristiques des espaces ruraux dans la région afin de disposer d'un *"diagnostic précis permettant d'éclairer la conduite des politiques publiques d'aménagement du territoire"*, souligne Michel Delpuech, Préfet de la région Rhône-Alpes.

L'espace rural représente 70 % de la superficie de Rhône-Alpes et abrite un cinquième de sa population. On y distingue deux types de territoires : les communes intégrées à de grandes aires urbaines, qui constituent un rural périurbain et le rural isolé, qui regroupe les communes hors l'influence des grands pôles d'emploi. Le rural périurbain compose 71 % de l'espace rural : c'est une caractéristique majeure de la région. En France, le rural périurbain ne forme que 56 % de l'espace rural. Les campagnes rhônalpines, comme françaises, sont redevenues attractives depuis 1975 au profit, en premier chef, du rural périurbain. La population y affiche une croissance de + 1,9 % par an depuis les années 2000, contre + 1,1 % par an pour le rural isolé dont certaines zones montagneuses et enclavées perdent des habitants.

Plus de six enfants sur dix âgés de moins de 3 ans habitant à la campagne bénéficient d'un mode d'accueil collectif ou individuel. C'est légèrement plus qu'en zone urbaine (56 %). Cependant, la garde de jeunes enfants dans les zones rurales est majoritairement dispensée par des assistantes maternelles. Tout au long de la scolarité, des différences significatives de parcours apparaissent. Les jeunes ruraux sont moins nombreux en situation de retard scolaire et obtiennent de meilleurs taux de réussite à tous les examens, malgré un plus grand éloignement des établissements dès le collège et une origine sociale globalement moins favorisée. Cependant, ils s'orientent plus fréquemment vers la voie professionnelle et vers les filières courtes du supérieur.

Les territoires ruraux, souvent enclavés, font l'objet d'une attention particulière en matière d'accès aux soins d'urgence. Près d'une personne sur cinq réside à plus de 30 minutes d'une structure mobile d'urgence et de réanimation. Grâce à l'implantation, déjà ancienne en Rhône-Alpes, des médecins correspondants du Samu, cette proportion a cependant pu être ramenée à 13 %. Les départements les plus concernés sont ceux de l'Arc alpin, l'Ardèche et la Drôme.

Même si les exploitations agricoles sont encore majoritairement situées en milieu rural, une sur trois est aujourd'hui en zone urbaine en Rhône-Alpes, sous l'effet de l'extension des villes ; cette part est nettement supérieure à la moyenne nationale. Les différences structurelles entre exploitations rurales et urbaines sont minces et tiennent principalement à leur localisation géographique (plaine/montagne) ou à la nature de leurs productions. Seul leur poids dans l'économie des territoires est très différent : l'emploi agricole représente plus de 10 % de l'emploi total en zone rurale, contre seulement 1 % en zone urbaine.

[Téléchargez le dossier complet](#)